

N° 141 | 3^{ème} trimestre 2023

Bulletin d'information de la commune de Kerlaz - Kannadig kumun Kerlaz



C'EST LA RENTRÉE !



Zoom :

Jean Le Berre - p 16

Histoire :

Fontaine St Germain - p 18



L'EDITO DU MAIRE

Lors de la rentrée scolaire du lundi 4 septembre, on a pu constater une légère baisse d'effectif : 66 élèves inscrits cette année par rapport aux 70 élèves de la rentrée précédente. De nouveaux enseignants intègrent l'équipe éducative. Je leur souhaite la bienvenue dans notre commune.

Les travaux d'aménagement du bourg viennent de reprendre après les traditionnels congés du mois d'août. Le pavage de la rue de l'église et de la placette attenante commencera à la mi-octobre et devrait être terminé fin décembre.

Les travaux de la deuxième tranche sont lancés. Après la démolition des ruines sont prévus la réalisation d'une allée cyclable et la continuité du muret derrière celle-ci ainsi que les abords de la Croix en face de l'école qui seront remodelés. Un chemin doux du lotissement OPAC jusqu'à l'école sera réalisé ultérieurement.

Tous les travaux prévus à la tranche 2 ne seront pas effectués car nous n'avons pas obtenu suffisamment de subventions et nous préférons rester prudents.

Autre point important : la modification numéro 2 du PLU de Kerlaz. Après le vote en conseil communautaire du bilan de la concertation de l'évaluation environnementale, un arrêté pour un avis d'enquête publique a été pris. Cette enquête publique aura lieu à la mairie de Kerlaz du 10 octobre au 10 novembre.

Côté circulation, des modifications : ligne continue et vitesse limitée à 50 km/h ont été apportées sur la VC4 de Kerstrat à Lanévry et permettent une circulation plus raisonnable. Certes quelques inconscients continuent à rouler à plus de 100 km/h sur cette route. La limitation à 50 km à l'heure a également été prise sur le tronçon de Plonévez-Porzay.

Près de la mairie, la circulation a été modifiée avec double sens de circulation et priorité à droite. Je vous remercie de rouler prudemment en attendant la fin du marquage.

Je souhaite à tous un automne agréable et une bonne année scolaire aux écoliers et étudiants.

À votre écoute

Mithée Hernandez

Maire de Kerlaz



A LA UNE

C'est la rentrée !

Les vacances se sont achevées et sous un joli soleil, soixante-six enfants ont pris ou repris le chemin de l'école de Kerlaz.

Bruno Kervoalen et Pascal Guilloux ont profité de la vacuité des locaux pendant les vacances pour redonner une jeunesse à certaines pièces de l'école : la classe des CE2, CM1, CM2 a été repeinte en blanc,



Le bureau de direction après des travaux d'isolation a aussi été repeint en blanc,



Les barreaux de l'escalier sont, eux aussi maintenant, d'un joli blanc, le mur de l'école et la cour ont été nettoyés et de nombreux petits travaux de maintenance ont été effectués.



Un autre changement à l'école cette année concerne la restauration scolaire. Le contrat avec Convivio arrivait à sa fin. Les différentes propositions à la suite de l'étude de marché ont été étudiées avec grand soin. Les membres de la commission ont choisi de passer contrat avec Les Ateliers de Cornouaille, basés à Guengat qui favorisent l'utilisation de produits bio ou raisonnés, de proximité.

Après une petite enquête, il semblerait que les enfants soient satisfaits de ce changement, qu'ils mangent mieux, les aliments étant présentés de façon plus appétissante.

Le prix des repas a un peu augmenté, ce qui n'est pas lié au changement de prestataire car leurs propositions de prix étaient quasi semblables, mais au contexte économique général.

Il est toujours possible aux parents ou aux élus de partager un repas, moyennant finances bien-sûr, avec les enfants.



A LA UNE

C'est la rentrée ! (suite)

L'équipe pédagogique s'est, en partie, renouvelée.

Thomas CAPARROY occupe la fonction de direction.

Il aura aussi en charge la classe « du haut » qui reçoit les 26 enfants de CE2, CM1, CM2. Il a « fait ses classes » en tant que maître des écoles dans la presqu'île de Crozon et à Brest.

Les 17 enfants de la classe de Grande section, CP et CE1 ont été accueillis par **Karine BIZIEN** laquelle après 20 années brestoises a décidé de s'installer dans la région douarneniste.

Aurélie LE CANN, bien connue des enfants et des parents puisqu'en poste à Kerlaz depuis 6 ans, a choisi, cette année, d'exercer ses talents auprès des enfants de toute Petite section, Petite et Moyenne section de maternelle.



A la rentrée, 20 enfants étaient présents en maternelle et seront rejoints par 3 nouveaux écoliers au mois de janvier.

Les projets pédagogiques sont déjà nombreux en ce début d'année scolaire : renouvellement du programme école et cinéma avec le visionnage d'un film par mois, renouvellement aussi du contrat avec le parc marin d'Iroise qui aura pour thème « Amis ou ennemis », demande d'un projet musique et danse pour les GS, CP, CE1 avec le centre des Arts de Douarnenez, projet théâtre avec la troupe Très Tôt Théâtre toujours à Douarnenez et projet de correspondance scolaire avec une classe de CP, CE1 de Brest

Bien d'autres projets seront étudiés en cours d'année, sans oublier que l'école de Kerlaz fêtera son centenaire en 2024.



A LA UNE

C'est la rentrée ! (suite)

Et il ne faut pas oublier le reste de l'équipe sans laquelle l'école ne pourrait pas fonctionner.

Anne BRELIVET gère la restauration scolaire et accueille avec beaucoup de gentillesse et de professionnalisme les enfants à la cantine et à la garderie. Elle assure ces fonctions depuis 1995 à l'époque où la transformation de la cantine a été effective : passage de la préparation des repas sur place à la livraison de repas préparés par une entreprise extérieure. Depuis ce temps, l'école a bien changé dit Anne qui se rappelle l'époque où la garderie se tenait dans le local de la cantine.

Claudine LE BLEIS, qui en plus d'assurer la surveillance de la cour et la garderie avec beaucoup de bienveillance et aussi d'autorité, passe du temps à faire en sorte que l'école reste propre et accueillante. Claudine travaille depuis 2013 à l'école et pour la commune.

Sandrine MICHAUD, AESH depuis 2020 à l'école de Kerlaz, accompagne deux enfants à besoins spécifiques mais peut aussi, de temps en temps, apporter son aide à d'autres enfants. Elle exerce ce métier avec plaisir car « les enfants progressent » et elle se sent utile dans cette forme d'accompagnement.



Joëlle FLOCHLAY, à l'école de Kerlaz depuis 1997, est ATSEM auprès des enfants de maternelle. Par ses capacités d'écoute auprès des enfants et d'adaptation, elle est depuis toutes ces années une aide précieuse pour les professeurs des écoles qui se sont succédé dans cette classe de maternelle. Joëlle accompagne aussi les enfants de maternelle lors du repas de midi et assure deux fois par semaine la garderie.

Sylvie LE COZ, habitante de Kerlaz vient depuis cette rentrée de compléter l'équipe. Sylvie, qui a déjà de l'expérience auprès des enfants, est ATSEM dans la classe de Grande section, CP, CE1 et assure aussi certaines garderies. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons la compter dans nos rangs pour plusieurs années.

Et enfin **Bruno KERVOALEN** et **Pascal GUILLOUX** (absent de la photo) sans lesquels l'école aurait bien du mal à fonctionner tant les petits et parfois gros travaux qu'ils mènent à bien sont fréquents.



BONNE RENTREE ET BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS ET TOUTES



VIE ASSOCIATIVE

Les animations de l'été

Chaque année, la saison estivale nous offre de jolis moments. Outre le soleil (ou presque) , les balades , les baignades, le farniente, les doigts de pieds en éventail... c'est aussi l'occasion pour nos associations de nous faire profiter des fêtes qu'elles organisent.

Ainsi l'association « Les Amis de Saint Germain » associée à « Hentou Treuz » et le comité des fêtes ont pu profiter d'une belle affluence pour leurs événements respectifs !

Cette Année la fête du patrimoine organisée le 16 juillet, conjointement par les Amis de St Germain et l'association Hentou-Treuz fut une réussite; la fréquentation fut encore meilleure que les années passées.

La Fête du Patrimoine

Nos crêpes ont eu un franc succès et ont fait venir beaucoup de monde : merci à nos huit crêpières et crêpier.

Comme l'année dernière, ce fut une bonne initiative d'organiser en matinée des randonnées dans la campagne kerlazienne, ainsi que la visite de notre patrimoine, à l'église et à la fontaine St Germain où plus de 100 personnes furent attentives aux explications de Benoit Jaïn et Bernard Roudaut

L'animation musicale fut assurée avec succès par le groupe Trilogie de Plogonnec. Le cercle celtique de Pouldergat comme les années passées a assuré le spectacle par ses danses Bretonnes et a même invité les spectateurs et convives à rentrer dans la danse.



La journée s'est terminée par un concert à l'église : c'est le groupe "Kan an Névet" de Plogonnec, qui est revenu à Kerlaz mais cette fois dirigé par Annaïck Jaïn.



VIE ASSOCIATIVE

Les animations de l'été (suite)

Le vide-greniers

L'association « Hentou Treuz Kerlaz » organisait son vide-greniers pour la deuxième année et ce fut une belle réalisation. Pas moins de 892 visiteurs pour 79 exposants. De l'avis de tous, une très belle organisation avec une équipe de bénévoles aux petits soins;

Café et petits gâteaux offerts à chaque exposant, c'était de suite donner l'ambiance générale. Pourtant, ce n'était pas gagné compte tenu de la météo. Grâce à la force que représente nos bénévoles qui ont dû aller à Beuzec Cap Sizun chercher les tables manquantes, il fallait aussi monter des chapiteaux pour protéger les exposants et leur précieux trésor. Tout le monde a mis la main à la pâte pour faire de cette journée une réussite.



Rappelons que l'association a pour mission d'ouvrir des chemins ou d'entretenir certains lieux. Pour cela, elle se doit de trouver des financements autres qu'une subvention municipale pour payer les fluides nécessaires à ces différents travaux.

Une nouveauté : cette année, une fois par mois nous mettons en place une randonnée d'environ deux heures.

Vous êtes intéressés ? Envoyez un mail à hentoutreuzkerlaz@gmail.com pour recevoir la date et le lieu de rendez vous (toujours le jeudi après midi).



VIE ASSOCIATIVE

Les animations de l'été (suite)

Les jeux bretons

Manifestation organisée par le Comité des fêtes, les jeux bretons, les crêpes et le cochon grillé ont régalé petits et grands !

Les plus aventuriers d'entre eux ont pu s'essayer au lancer de ballots de paille, et même au bazh yod (ou court-bâton) deux jeux traditionnels et bien plus physiques qu'il n'y paraît !

Invités à la fête de cette 36ème édition, les chanteurs de « Mouez Port-Rhu » ont quant à eux ravi les oreilles du public avec leur interprétations de chants de marins.

Rendez-vous l'année prochaine !



NB : Prochaine réunion du Comité des fêtes, le 20/10/2023, salle Ty An Dud à 18h.

La fin d'une belle aventure

Née en 2008, l'association « Loisirs et détente » avait pour vocation de proposer un temps pour tous autour d'activités diverses et variées, comme le scrabble, la belote, les dominos ou encore les travaux manuels ; le principal étant de se retrouver, de partager et de passer un bon moment ensemble quelque soit l'âge !

Aujourd'hui « Loisirs et détente » tire sa révérence. L'actuelle présidente ainsi que les membres du bureau ont pris la décision de dissoudre l'association.

Nous espérons que cette dissolution ne sera que temporaire... et que, portés par une envie de renouveau et de challenge, quelques kerlaziens sauront redonner un nouveau souffle à cette belle association ! Il y a certainement des personnes qui débordent d'idées et qui ont envie de créer une association peut-être différente mais tout aussi conviviale... si vous vous reconnaissez, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie !



A VOTRE SERVICE

Bibliothèque

Kerlaziennes, Kerlaziens, Kerlazieniged,

Kerlaz possède une bibliothèque municipale, mais ça vous le savez. Elle est, rappelons-le, au numéro 6 de la rue de l'église et juste en face de l'église donc très facile à trouver.

Ses heures d'ouverture sont : Mercredi 10h - 12h & 14h - 16h

Vendredi 18h - 19h

Samedi 14h30 - 15h30



C'est une équipe composée uniquement de (sympathiques) bénévoles qui la gèrent et qui vous accueillent aux heures d'ouverture - mais pas tous en même temps.

Au rez-de-chaussée, vous pourrez y trouver : policiers, romans, BD, livres pour enfants, documents. L'ensemble de ces ouvrages est, en partie, le fond propre de votre bibliothèque. Ils sont régulièrement renouvelés – environ 2 fois par an – et nous y trouvons donc les nouveautés.

Pour une autre partie, la bibliothèque de Kerlaz fonctionne en partenariat avec la BDF - Bibliothèque du Finistère. Cela permet d'augmenter considérablement le nombre de volumes mis à disposition avec un renouvellement de 3 à 4 fois par an.

Le prêt de DVD (films, documentaires...) pour l'essentiel venant de La BDF est également proposé. Les bénévoles peuvent, à votre demande, réserver des ouvrages auprès de la BDF.

A l'étage, vous trouverez les BD adultes, documents, et romans ou policiers un peu plus anciens.



FOCUS

Les travaux de rénovation du bourg

Après la pause estivale, l'entreprise Le Roux Guenneau a été la première à revenir vers nous. Elle s'est attelée à démolir les ruines qui bordaient la départementale et qui constituaient une ferme dans les années 1900.



Mi-septembre l'entreprise Jardin Service a posé des dalles en granite pour réaliser un escalier près de l'ancienne salle communale et prochainement des pavés viendront harmoniser l'ensemble.

Les maçons ont fini les joints des murets. Les paysagistes ont pris le relais pour préparer les fosses en vue des plantations qui auront lieu entre octobre et début novembre,

L'entreprise Eurovia revient bientôt : elle interviendra à la mi-octobre pour continuer la rue de l'église ainsi que la finalisation de la signalétique manquante pour l'instant.

A ce sujet, petit message d'alerte :

Au vu du nombre de personnes qui ne respectent pas les stops installés en cœur de bourg (riverains et autres), nous vous informons que des contrôles pourront être réalisés comme partout ailleurs.

Rappelons également que la priorité à droite doit également être respectée par les véhicules venant de Locronan.

La 2ème tranche devrait se faire dans la continuité mais à minima, aménagement et réfection de la chaussée autour de la croix du Caouët, piste cyclable à l'intérieur du terrain situé entre l'église et l'école, création de 2 chemins doux et finition de l'enrobé rue de la fontaine St Germain.

Bibliothèque (suite)

Une nouveauté dans la bibliothèque que nous souhaitons vous proposer : Désirez-vous découvrir vos ancêtres ? Connaître de lointains cousins afin d'organiser une gigantesque "cousinade" ? Si oui, venez nous retrouver le :

MERCREDI 25 OCTOBRE à 18h30 à la bibliothèque

et nous vous présenterons cette nouvelle activité :

« LA GÉNÉALOGIE »

La bibliothèque est un lieu privilégié pour cela : espace de travail conséquent, possibilité de commander les ouvrages nécessaires aux recherches, wifi accessible...

En espérant vous voir nombreux profiter de votre bibliothèque....

Si vous souhaitez venir mais que quelques difficultés se présentent à vous, vous pouvez nous laisser un message sur la boîte mail de la bibliothèque : biblio.kerlaz@orange.fr

Activité physique

L'association « Vas-y » organise à Kerlaz pour les personnes âgées de 60 ans et plus une activité physique : la marche avec bâtons.

Les séances de marche seront encadrées par un professeur de sport adapté.

Deux groupes seront réalisés, accueillant 12 personnes chacun.

Ces séances débuteront dès le 11/03/24 les lundis après-midi et seront gratuites.

En cas de mauvais temps, une animation aura lieu dans la salle «Ti an dud ».

Pensez à vous inscrire au cours du premier trimestre à la mairie.

Concert

Concert en l'église de Kerlaz

le Dimanche 22 /10/2023

Pêr Vari Kervarec (Voix et Bombarde) et Caroline Faget (piano) en duo à 16h30.

Des nouvelles de la fibre

L'entreprise Axione chargée du déploiement de la fibre sur notre commune a recruté une nouvelle entreprise "Binaire" .

La zone est donc déployée mais il reste des points noirs à résoudre. Les nouveaux ouvriers travaillent sur Kerlaz actuellement.

Une réunion a eu lieu à la mairie avec les différents partenaires et les élus pour faire le point sur l'avancement des travaux.

L'objectif de cette réunion était de pouvoir répondre aux diverses interrogations que les élus et les administrés se posent après 3 années de retard.

Le chef de projet d'Axione a annoncé que les travaux de déploiement de la fibre devraient être terminés pour la mi-octobre.

Ceux-ci seront réceptionnés par MEGALIS fin novembre. Le délai pour lever les réserves est de 1 mois et demi.

Mégalis, un syndicat mixte qui est en charge pour la région Bretagne de l'animation et de la gestion du projet Bretagne Très Haut Débit a 2 mois pour contrôler le lever des réserves.

La commercialisation aura lieu dans le courant du premier semestre 2024 à l'exception du sud de la commune.

L'installation de raccordement sera gratuite selon l'opérateur.

Il est à noter que la distance de sécurité entre les fils électriques et la fibre ne peut être inférieure à 1 mètre et que l'interférence entre les deux réseaux nécessite parfois la pose de poteaux supplémentaires.

Le coût de déploiement de la fibre en Bretagne approche actuellement 2 milliards €, c'est pourquoi l'enfouissement intégral du réseau aurait eu un coût prohibitif.

Après mise en service, les réparations éventuelles sur ce réseau seront assurées par THD Bretagne, exploitant, filiale d'Orange.

Voilà les dernières nouvelles dont on dispose.

Je partage votre impatience pour l'arrivée de la fibre. Soyez sûrs que je vous tiendrai au courant de l'avancée de ce projet si important pour nous tous par le biais de la presse et du site internet.

Café philo : Peut-on se fier à sa mémoire ?

L'Ulalmir propose un temps d'échanges et de réflexion, animé par Isabelle Tanguy, professionnelle formée aux ateliers philosophiques. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à l'atelier gratuit.

Venez nombreux échanger autour de ce thème lors de ce café convivial !

Atelier Gratuit Café Philo

Dimanche 12 novembre à 15h à la salle Ti an Dud.

Possibilité de s'inscrire au 02.98.74.27.71 ou sur familles.ulamir@orange.fr



Le centre social du Goyen propose différentes actions tout au long de l'année, pour les enfants, les adolescents, les adultes et les familles !

ANIMATION JEUNESSE

A partir du CM2, depuis le 22/09/2023, rendez-vous tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 17h30 à 19h, Ce temps d'animation proposé par l'Ulamir centre social du Goyen te permettra avec des amis de pratiquer des activités sportives ou autres: jeux de société, billard, baby foot (Toutes nouvelles idées d'animations sont les bienvenues pour compléter le programme). Les animations sont gratuites, seule l'adhésion de 6 € à l'Ulamir centre social du Goyen ainsi que la feuille d'inscription complétée sont obligatoires. Il n'est pas obligatoire d'être présent à chaque séance.

Un programme divertissant favorisant la découverte, et les loisirs collectifs : divertir très bien, mais impliquer et permettre d'agir « De la parole à l'action » en encourageant l'apprentissage de la responsabilisation, susciter l'engagement à la vie locale, c'est ce que l'équipe jeunesse souhaite développer à travers ses animations qui participent au bien-être et à l'épanouissement des jeunes.

Inscription à l'ulamir CS goyen 02 98 74 27 71.



GYM D'ENTRETIEN

Tous les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Kerlaz, avec Guillaume Cotonéa.

Au programme Circuit training, renforcement musculaire, yoga du rire et bonne humeur

Les inscriptions peuvent se faire sur place ou au 02 98 74 27 71

Enquête publique concernant la modification numéro deux du PLU

Cette modification a pour objets :

- Ouverture à l'urbanisation la zone 2AUh dénommée « Stade Municipal » et modification de l'OAP en conséquence
- Modification du zonage des sites de Maner en Aod (de Ne en Nt) et de La Clarté (de Ne en A avec identification de bâtiments d'intérêt pouvant changer de destination)
- Compléter la protection de linéaires arborés du parc de la Clarté par inscription au titre des éléments du paysage à préserver
- Identification de nouveaux bâtiments d'intérêt pour permettre le changement de destination
- Modification de l'emplacement réservé n°1 et création d'un nouvel emplacement réservé (n°9) au bourg

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Kerlaz du mardi 10 octobre inclus au vendredi 10 novembre 2023 inclus aux jours aux horaires suivants de neuf heures à midi.

M. Patrice Rouat a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Rennes

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des quatre permanences à la mairie de Kerlaz aux jours et horaires suivants : Mardi 10 octobre de 9h à 11h30, Jeudi 19 octobre de 14h à 16h30, Samedi 28 octobre de 9h à 11h30, Vendredi 10 novembre de 9h à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique comprenant l'évaluation environnementale pourra être consulté sur un support papier et informatique aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Kerlaz. Le dossier sera également consultable au siège de la communauté de communes au 75 Rue Ar Veret Douarnenez 29100.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet au siège de l'enquête publique à la mairie de Kerlaz ou les adresser avant la clôture de l'enquête publique par courrier à l'adresse suivante 1 Place du Presbytère KERLAZ 29100 ou par courriel à l'adresse suivante : contact@kerlaz.bzh.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Kerlaz et sur son site internet ainsi qu'à la communauté de commune et sur son site internet pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des personnes publiques et organismes consultés, sera approuvé par délibération du conseil communautaire. Les documents ainsi approuvés seront tenus à la disposition du public et mention de l'approbation sera faite dans la presse.

Repas des aînés

La commune de Kerlaz

a le plaisir de vous convier au repas annuel des aînés le :

5 novembre 2023 à 12h

Restaurant « le Relais du Névet » 2 rue de la mairie à Plogonnec.

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone avant le
27 octobre 2023.

Merci également de signaler si vous rencontrez
un problème de transport.

Les personnes de 80 ans et plus ne pouvant participer au repas seront
invitées à retirer un colis à la mairie (les dates restent à définir et
seront communiquées par la suite) .

Mairie de Kerlaz, place du presbytère 29100 Kerlaz Tél. : 02 98 92 19 04 -

Mail : contact@kerlaz.bzh



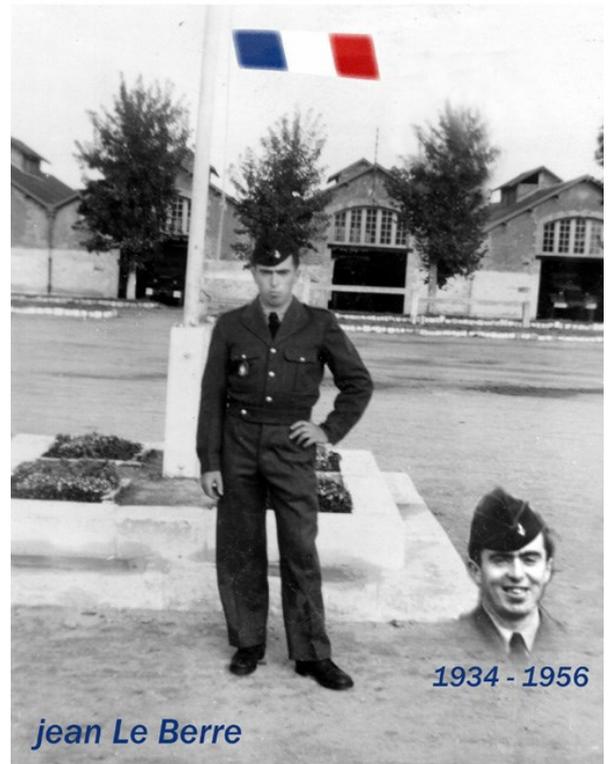
ZOOM

Jean LE BERRE

Né le 14 septembre 1934 à Kernelbet dans la ferme familiale de Jean le Berre et Marie le Grand, Jean est l'aîné d'une fratrie de 4 enfants avec Marie-Josèphe, Anne-Marie et René. Après une scolarité au collège Saint Blaise et au lycée agricole du Nivot, Jean se destine, comme beaucoup de jeunes hommes de cette époque, au métier d'agriculteur.

30 juillet 1955, c'est le temps du service militaire au sein du 71ème régiment d'infanterie de Dinan, puis le 17 décembre 1955 Jean embarque sur le SidiBel-Abbes à Marseille avec de nombreux appelés pour rejoindre l'Afrique du Nord. Après 30 heures de traversée, il débarque à Oran, et rejoint le Rif marocain à Oujda le 19 décembre 1955.

En janvier 1956, cantonné à Taourirt au sein du 12è régiment d'artillerie, il patrouille de nuit et monte la garde. « La belle vie que je menais à Kernelbet me revient souvent à la pensée », confie-t-il, nostalgique, dans une lettre à sa famille, avec laquelle il entretenait une correspondance régulière.



Il n'y a de repos que dans la confiance, il n'y a de calme que dans la fraternité, alors, sa rencontre avec Emile Le Page son camarade de Plonévez Porzay, a dû lui permettre d'apaiser un peu son mal du pays

Mais le 31 janvier 1956, il apprend le décès de sa jeune sœur Anne-Marie âgée de 8 ans, comment ne pas penser à son chagrin loin des siens ?

Ensuite Jean doit partir à nouveau, cette fois pour Berkane où sa division s'installe pour 5 mois, là-bas, il s'occupe notamment du central téléphonique. En juillet 1956, le cantonnement se déplace à Guenfouda à 27 kilomètres au sud d'Oujda.

Et le 6 août 1956 c'est l'entrée en Algérie dans la région de Mostaganem : les hommes ont pour principale mission de patrouiller dans le djebel algérien.



ZOOM

Jean LE BERRE (suite)

Le 12 août 1956, une semaine de repos est accordée à Jean et cinquante de ses camarades dans la station balnéaire de Petit-Port en la commune de Lapasset-département d'Oran). Jean et un camarade originaire de Rennes, sont allés nager et le bain de l'amitié s'est transformé en tragédie. Le courant les emporte, ramenés sur le rivage, les tentatives de réanimation restent vaines.

Après la cérémonie religieuse, une inhumation provisoire a lieu au cimetière de Mostaganem dans le caveau militaire avant un rapatriement à Kerlaz quelques mois plus tard, lors duquel il est honoré de la palme Fondation Maréchal de Lattre.

Pour obtenir réparation et reconnaissance pour leur fils, ses parents entament des démarches auprès des services de l'Etat ; leurs demandes restent sans réponse ou sont rejetées.

De leur côté, ses amis de Kerlaz et de la FNACA, Pierre Jain et Jacques Marchadour, font apposer sur sa tombe une palme du souvenir ; son nom figure également sur le mémorial de Pleyben en tant que « Mort pour la patrie ».

En 2021, la collaboration avec l'ONAC (Office national des anciens combattants) de Quimper (plus particulièrement M. Sylvain Le Berre et Mme Mélanie Bordes) permet d'obtenir plusieurs documents auprès du centre des archives du personnel militaire basé à Pau pour déposer une demande d'attribution « Mort pour la France ».

Le 12 mai 2022, la Directrice Générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre- Département reconnaissance et réparation basé à Caen- informe la famille, que la mémoire de Monsieur Le Berre, sera honorée par l'attribution de la mention « Mort pour la France », le décès étant survenu dans les conditions fixées par l'article L.511-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ; en outre, conformément à l'article L.511-3 de ce même code, la mairie de Kerlaz inscrit la mention « Mort pour la France » en marge de l'acte de décès de Jean.

Ainsi, depuis l'automne 2022, Jean figure sur le site Mémoire des Hommes dans la base des Morts pour la France de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie et sur les colonnes du Mémorial du Quai Branly à Paris. 66 ans après son décès à l'âge de 22 ans, l'attribution de cette mention posthume permet de rendre hommage à Jean, de reconnaître son engagement pour la nation, de réparer cet oubli et surtout de satisfaire au devoir de mémoire.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La Fontaine Saint Germain



Toute proche du bourg, au fond d'un petit vallon, dans un écrin de verdure, se niche la magnifique fontaine st Germain.

Son emplacement discret et isolé, au fond du vallon, la met encore plus en valeur. On dirait une peinture harmonieuse et bien composée. Cette fontaine allie aussi imagination et fantaisie.

Elle possède un sens artistique très sûr et une originalité, remplie de charme, avec un toit composé de deux pans inclinés. Elle possède une niche profonde et son saint est toujours en place, protégé par une grille métallique...



Cette fontaine a été érigée en 1639, la date apparait gravée sur son sommet. Nous sommes alors en plein milieu du 17^e siècle, sous Louis XIII.

On vit à cette époque en autarcie. On ne sort que très rarement de son village, et en matière de santé, il faut faire confiance aux guérisseurs. La vie quotidienne apporte à chacun ses blessures, ses maux auxquels il faut remédier par ses propres moyens. Appeler un médecin, pour si peu, c'est d'abord un déshonneur, et puis c'est cher, trop cher. Mais surtout il n'y en a pas. On fait alors appel au saint guérisseur, capable d'aider et de secourir les pauvres personnes dans leur misère. En effet le peuple à cette époque, ne conçoit le dialogue avec Dieu, que par l'intercession de ses saints, ses saints locaux, il s'adresse ici au saint patron local, saint Germain.

Celui-ci , spécialisé dans les maladies digestives, ventre et intestins, donne de la force, l'eau de sa fontaine guérit les maux de ventre et notamment les coliques infantiles.

On vient à la fontaine guérisseuse à longueur d'année et aussi bien de jour que de nuit. Il est d'ailleurs parfois souhaitable de venir seul interroger le saint protecteur...

En effet, cette fontaine est une fontaine votive. On fait donc ici un vœu de guérison. Le contact direct avec l'eau est le moyen le plus sûr de guérir. On lave dans une fontaine votive, la partie malade : les yeux, les jambes, les bras, les seins.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

La Fontaine Saint Germain (suite)

Il y a trois espaces différents :

-le bassin, au-dessus duquel est placée la statue du saint protecteur : l'eau est la plus pure

-les vasques : ici au nombre de trois. Elles sont traversées par le courant, et l'eau possède toujours ses vertus curatives. On peut plus facilement ou plus simplement y tremper un membre malade. On peut facilement faire ses ablutions, se purifier.



-le lavoir, plus bas, mais là, l'eau a perdu son caractère sacré et miraculeux.

En transformant les sources en fontaines, et en les plaçant sous l'invocation d'un saint guérisseur, le christianisme déguise ainsi les croyances ancestrales et sanctifie les habitudes païennes qui continuent depuis la nuit des temps. Ici pas de catharisme, ou de religion protestante, mais une réalité plus confuse : un amalgame de croyances chrétiennes et de pratiques païennes, de rites celtiques et de foi dans la religion catholique.

Cette fontaine donc, est bien plus qu'une construction de pierres taillée. Il faut bien la regarder. Son eau est bien plus qu'un filet d'onde claire. Elle est comme un appel à ses vertus secrètes pour obtenir la guérison. **Elle représente un témoignage des souffrances endurées, mais surtout l'espoir de ceux qui souffrent, la foi de ceux qui prient.**

Le saint guérisseur guérit le corps parce qu'il guérit l'âme. L'homme trouve ici un appui, une aide. Il y a tout simplement dans l'approche de cette fontaine, **une touchante et humble demande de bonheur.**

C'est un tout simple, mais véritable petit chef d'œuvre, à visiter sans modération.

NB : les pique niques sont possibles, une table adéquate est posée Sous une ombre bienvenue.



Pour l'association Les Amis de Saint Germain

Bernard ROUDAUT



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi au vendredi 9h-12h00

Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Tel : 02 98 92 19 04

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h

Samedi 14h30-15h30

Tel : 06 49 85 80 67

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Tel : 02 98 74 64 19

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

Tel : .2 98 74 48 50

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - *service eau et assainissement* 02 98 74 46 45

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Camion Pizza	Place de la Mairie	Le vendredi et le dimanche de 18h à 20h
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Repas des Anciens	Plogonnec	Le dimanche 5 novembre à 12h
Café Philo	Salle Ti An Dud	Le dimanche 12 novembre à 15h
Concert	Eglise	Le dimanche 22 octobre à 16 h 30

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo : Anne Cariou

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz